



Achat d'un jeu vidéo sur ordinateur qui n'est pas compatible

Par **sév**, le **26/02/2009** à **14:57**

Bonjour,
j'ai acheté un jeu vidéo sur ordinateur pour ma fille.
En rentrant chez moi j'ai voulu installer le jeu mais mon ordinateur n'est pas assez performant.
20 minutes plus tard j'ai remmener le jeu au magasin et il n'ont pas voulu me l'échanger
contre un autre jeu
est-ce normal?
merci de me répondre au plus vite

Par **sarti**, le **26/02/2009** à **15:04**

Sachant que le jeu était déballé, oui je pense qu'ils en avaient le droit.
En revanche s'il avait été encore sous blister + ticket de caisse, alors non.